



4 Effet réserve

Effet positif global sur les écosystèmes liés à la limitation / interdiction des activités humaines.

Que dit la synthèse ?

Au sein des parcs éoliens en mer, les restrictions d'usages appliquées pendant la phase d'exploitation sont susceptibles de créer un effet réserve généralement considéré comme positif pour les écosystèmes. Les impacts indirects de l'exclusion d'autres activités humaines peuvent aussi être bénéfiques autour des fondations des éoliennes.



À PROPOS DU PARC ÉOLIEN EN MER DU CALVADOS

Une fois le parc en exploitation, la pêche professionnelle sera possible selon les modalités arrêtées par la préfecture maritime. L'effet réserve sera donc probablement limité spatialement. Un effet positif est toutefois attendu, notamment pour la population de coquilles Saint-Jacques et de bulots, autour de la zone de convergence nord-sud des câbles inter-éoliennes qui sera interdite à la pêche.

Quelques exemples sur les parcs en fonctionnement

Au Danemark, sur le parc de Horn Rev, une augmentation de l'abondance des petits poissons (merlans, limandes et lançons) a été mesurée 7 ans après la construction.

En Belgique, au cours des premières années après la construction, les chercheurs ont détecté des variations significatives et temporaires en termes de densités de poissons, accompagnées d'une augmentation des tailles moyennes de certaines espèces en bordure et au sein des parcs. Cela concernait certaines espèces de sédiments meubles (dragonnet commun *C. lyra*, petite vive *E. vipera*, solenette *B. luteum* et plie *P. platessa*). Cette observation est probablement liée à une combinaison des effets de l'exclusion de la pêche et d'une disponibilité alimentaire plus importante (effet récif). Des effets plus prononcés ont été observés sur le parc éolien offshore C-power par rapport au parc de Belwind plus au large, soulignant que les effets pourraient être spécifiques au site et que l'extrapolation de ces résultats à d'autres parcs doit être effectuée avec précaution.

